

remis au telex à 13 heures

PRIORITE P - 1

432

Note BIO COM (75) - 376 aux bureaux nationaux  
c.c. aux membres du groupe du porte-parole et à MM. les directeurs généraux D.G. I/1

REUNION DE LA COMMISSION DU 10 DECEMBRE 1975

La conférence de presse du porte-parole a porté sur les points suivants :

1. - Acier : prix minima et surveillance des importations

La Commission a examiné sur la base d'une communication de Monsieur SPINELLI, la situation de l'industrie sidérurgique communautaire.

La situation conjoncturelle du marché de l'acier, déjà préoccupante au milieu de l'année 1975, a continué à se dégrader au cours du deuxième semestre de cette année. Quelques signes de redressement, tant en ce qui concerne le niveau des commandes que le niveau de prix, se font remarquer depuis le mois d'octobre sans que pour autant les perspectives pour le premier trimestre 1976 puissent laisser conclure à une amélioration sérieuse et durable de la situation. Il faut, en général, qu'un certain laps de temps s'écoule pour qu'une amélioration du climat conjoncturel d'ensemble produise ses effets dans le domaine sidérurgique dont l'activité est en majeure partie orientée vers les secteurs de biens d'équipement.

La dégradation progressive de la situation financière des entreprises risque de provoquer ou bien un degré dangereux d'endettement ou bien une rupture des investissements de rationalisation et de modernisation qui à son tour met en péril la capacité concurrentielle.

Jusqu'ici la situation de l'emploi dans la sidérurgie est restée relativement stable. Les mesures prises afin d'assurer cette stabilité risquent cependant de ne plus pouvoir être maintenues en raison de la situation financière du secteur. Dès lors, il n'est pas certain que le niveau de l'emploi puisse être garanti.

La persistance de la récession actuelle sur le marché de l'acier pourrait donc conduire - à bref délai - à des problèmes structurels graves, affectant l'existence même de certaines entreprises avec les difficultés inhérentes sur le plan social et régional.

En ce qui concerne les importations en provenance des pays tiers, la consultation que la Commission a demandée à l'OCDE dans le cadre du Trade pledge, s'est déroulée les 13 et 14 novembre 1975, et a eu pour résultats que tous les pays participants à cette consultation, parmi lesquels se trouvaient (à part les pays de l'Est) les principaux partenaires commerciaux de la Communauté pour le secteur considéré, ont reconnu la spécificité de la crise sidérurgique de la Communauté. Ces consultations ont été suivies sur le plan communautaire par des contacts bilatéraux au niveau des gouvernements ainsi que des industriels.

La Commission est d'avis que les résultats de ces initiatives, les dispositions prises par les Etats membres en ce qui concerne les importations en provenance des pays de l'Est, ainsi que les règles de prix contenues dans les accords de libre échange entre la Communauté et les pays de l'AELE peuvent fournir une garantie raisonnable pour que des dispositions intérieures ne soient pas rendues aléatoires par les importations.

En conclusion, la Commission est d'avis que les conditions sont réunies pour l'application de l'article 61, lettre B du traité CECA. Elle estime donc qu'elle peut fixer pour plusieurs produits sidérurgiques des prix minima à l'intérieur du marché commun afin d'atteindre les objectifs définis à l'article 3 du traité. Conformément à la procédure prévue à l'article 61, elle consulte le Conseil et le Comité consultatif CECA sur l'opportunité de telles mesures, qui comporteraient une limitation des alignements sur les offres en provenance des pays tiers et qui ne seraient pas accompagnées de mesures de restrictions aux importations.

A l'issue de ces consultations, la Commission sera à nouveau saisie du dossier par M. Spinelli et arrêtera définitivement sa position au vu des résultats des consultations ainsi que de l'évolution de la situation dans le secteur sidérurgique.

Le cas échéant, elle consultera à nouveau à un stade ultérieur, le Conseil et le Comité consultatif sur le niveau des prix minima.

En outre, la Commission a approuvé une décision par laquelle elle demande aux Etats membres de lui notifier, dans un délai de six semaines, les importations en provenance d'un certain nombre de pays tiers pour un nombre limité de produits sidérurgiques.

Les données statistiques ainsi recueillies doivent permettre une meilleure information de la Commission sur les importations d'acier. Il est, par ailleurs prévu que les notifications contiennent également des indications sur les prix. Cette surveillance statistique qui entrera en vigueur dès sa notification aux Etats membres, aura une durée de six mois.

#### Objectifs généraux

Elle a adopté sur proposition de M. Spinelli les objectifs généraux "Acier" pour la période 1980-85 (voir Note P-76). Ces objectifs généraux qui sont établis conformément au Traité CECA doivent permettre la modernisation, l'orientation à long terme des fabrications et l'expansion des capacités de production. Les derniers objectifs généraux ont été publiés en septembre 1971 pour la période 1975-80.

Les objectifs généraux sont maintenant transmis au Comité Consultatif CECA qui est tenu à présenter son avis avant que la Commission puisse adopter définitivement les objectifs en question.

./.

## Programme prévis iel "acier"

La Commission a également approuvé en première lecture le programme prévisionnel "acier" janvier/mars 1976, qui est maintenant soumis à l'avis du comité consultatif CECA. Je vous rappelle que ce programme est purement indicatif, étant destiné à donner des orientations susceptibles d'orienter le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande. Conformément aux décisions déjà prises par la Commission le 22 octobre, ce nouveau programme établit des prévisions détaillées pour chaque grande catégorie de produits sidérurgiques.

Le fléchissement de l'activité économique a atteint son point le plus bas, dans la majorité des Pays Membres de la Communauté, au cours des mois d'été et, sauf dans quelques secteurs de certains pays, aucune tendance marquée au redressement ne s'est manifestée au début de l'automne.

L'activité de l'industrie sidérurgique communautaire a subi une évolution comparable au cours des six derniers mois. La production d'acier a enregistré un niveau minimal au mois d'août, avec 8,2 millions de tonnes, et elle s'est ensuite stabilisée aux alentours de 10 millions de tonnes par mois. Cependant, ce dernier chiffre représente une réduction de plus de 24%, soit plus de 3 millions de tonnes d'acier brut par mois, par rapport à la production correspondant à la même période de 1974.

Le bilan de l'offre et de la demande concernant l'industrie sidérurgique communautaire pour le premier trimestre de 1976 est basé sur l'hypothèse d'un maintien du statu quo dans les Pays Membres, le redressement probable n'intervenant que plus tard dans l'année.

Il est prévu une consommation de 26,7 millions de tonnes. Elle représente une réduction de quelque 11,7% enregistrée ces derniers mois.

Les exportations sont estimées à 5,8 millions de tonnes d'acier brut pour le premier trimestre de 1976, soit une réduction de 27,5% par rapport au premier trimestre 1975 et de 42% par rapport au quatrième trimestre 1974. Cette estimation reflète la tendance actuelle des exportations.

On prévoit que les importations atteindront 1,7 million de tonnes pendant le premier trimestre de 1976, ne variant donc pas sensiblement par rapport aux niveaux enregistrés pendant la même période de 1975.

La production d'acier brut, pour le premier trimestre de 1976 est estimée à 30,1 millions de tonnes comparée à 36,3 millions de tonnes pour la même période de 1975, soit une diminution de 17%. Cependant, pour situer correctement cette estimation, il convient de la comparer aux résultats du premier trimestre de 1974, car la production avait déjà commencé à baisser pendant le premier trimestre de 1975. L'estimation relative au premier trimestre de 1976 traduit un fléchissement de la production de 23,5% par comparaison avec le premier trimestre de 1974. Ce chiffre s'écarte légèrement de la tendance accusée par les estimations du mois de septembre (-23% par rapport à 1974), d'octobre (-24,7%) et de novembre (-24,5%); ces trois mois groupés accusant une diminution de 24,1% par rapport à la période équivalente de 1974. La production en octobre et novembre a donc suivi étroitement la prévision du "programme prévisionnel" d'octobre - décembre 1975.

Les dernières informations complètes sur les tendances de l'emploi dans l'industrie sidérurgique (estimations pour octobre 1975) continuent à faire apparaître la même évolution que les mois précédents en ce qui concerne le licenciement de main d'oeuvre, soit environ 2000 personnes par mois, ce qui dans une industrie employant quelque 757.000 personnes, correspond aux départs spontanés. Toutefois, la réduction du temps de travail continue à se répandre et devait affecter en octobre quelque 202.000 travailleurs et employés dans l'industrie, entraînant la perte de plus de 7,5 millions d'heures pendant le mois.

## 2. Entreprises pétrolières

A l'initiative de M. BORSCHETTE, la Commission a adopté un rapport sur le comportement des entreprises pétrolières dans la Communauté pendant la crise de l'énergie qui a suivi les mesures arabes de boycott. Le rapport couvre la période d'octobre 1973 à mars 1974. L'enquête porte uniquement sur le respect des articles 85 et 86 du traité de Rome. M. Borschette en présentera les conclusions devant le Parlement européen le 17 décembre et présentera son rapport à la presse le 18 décembre à 12 h 15, dans le cadre de sa conférence bi-annuelle sur les activités du secteur "concurrence".

## 3. - Programme d'information

Sur proposition de M. Scarascia Mugnozza, la Commission a adopté les principales orientations de son programme d'information pour 1976. Une place importante est faite, d'une part aux prochaines développements institutionnels (union européenne, élection du Parlement européen au suffrage universel) et, d'autre part, à certaines initiatives récentes sur le plan économique et social (green paper, politique énergétique, matières premières, etc.).

Amitiés

B. OLIVE

